

**▶ L'église Saint-Etienne et l'ancien presbytère**



L'église construite en 1887 par l'architecte Arthur Regnault remplace une ancienne église du XV<sup>e</sup> siècle. Elle est de style néo-roman, tout en rondeurs : clocher à bulbes, chœur en forme de dôme. Même le mobilier intérieur rappelle cette forme (confessionnal, autel...). L'ancien presbytère du XIX<sup>e</sup> siècle abrite aujourd'hui la mairie.

**▶ Les hameaux du Rocher Marie et du Haut-Plessis**

Dans ces hameaux, on retrouve de nombreuses fermes et alignements de maisons en granit typiques de la région. Les plus anciennes datent du XVII<sup>e</sup> siècle avec une pièce unique. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'amélioration de la production agricole apporte de meilleures conditions de vie dans les campagnes et per-

met la construction de nombreuses maisons. L'habitation longtemps constituée d'une pièce unique évolue par la même occasion. Ces maisons sont réalisées avec des matériaux prélevés sur place : le granit du bassin de Lanhélin et de Saint-Pierre-de-Plesguen.

**▶ Le prieuré de Saint-Grégoire**

Saint-Grégoire est un des gros hameaux de Miniac-Morvan. Un prieuré et sa chapelle se trouvaient dans ce village. Une croix de chemin en granit dont le socle est situé à côté indiquerait l'emplacement de l'ancienne chapelle. Vous pourrez observer de nombreuses fermes rénovées des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Elles sont construites en moellons de granit et les enca-

drements des ouvertures sont en pierre de taille.



**▶ L'étang de La Noë Davy et la forêt de Coëtquen**

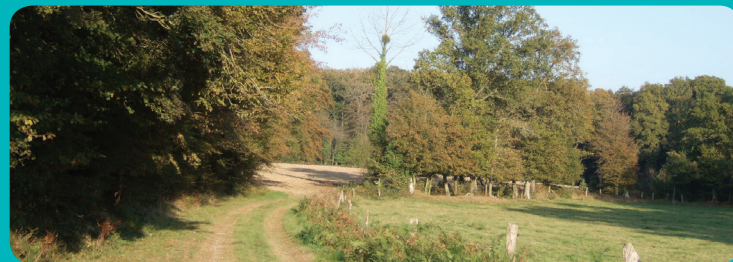
Faites une pause à l'étang de La Noë Davy près de la cabane à Picot. Vous êtes au Nord-Est de la forêt domaniale de Coëtquen qui s'étend sur 557 hectares. Propriété de l'État depuis 1983, cette forêt est gérée par l'Office National des Forêts. Elle est composée de deux tiers de feuillus (chênes, hêtres, châtaigniers, bouleaux, merisiers...) et d'un tiers

de résineux (épicéas, pins sylvestres, Douglas...). La forêt a été la propriété de la famille Coëtquen avant le IX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux environs de 1850. De cette époque, il reste dans la forêt une motte féodale, et en lisière, un château dont une partie est habitée et l'autre en ruine.

**▶ Les haies bocagères**

Ce circuit vous fera traverser des paysages boisés et bocagers. Avec la politique de remembrement, beaucoup de haies bocagères ont disparu en 50 ans. Et pourtant, les haies et talus ont un rôle important pour la diversité de la faune et de la flore. Ils servent à abriter le bétail du vent, à limiter le ruissellement des eaux et à ralentir le vent. Les oiseaux, insectes et petits mammifères trouvent dans ces lieux un

abri et de la nourriture. Les haies bocagères sont également source d'énergie renouvelable et des puits de carbone incontournables de notre territoire. Depuis 2000, la Communauté de communes Bretagne romantique favorise la plantation des haies bocagères et bosquets : en près de 20 ans, 138 km de haies ont été plantées et près de 14 ha de bosquets !



Création /impression izatis.com Crédits photos : Rodolphe Marics, Service de l'inventaire du patrimoine culturel ©Région Bretagne, GIT



**Circuit des Deux Forêts**



▶ 20 km  
▶ 14 km



5h  
3h30



Place de la Mairie  
Balisage



## Circuit des Deux Forêts

**D** De la mairie, suivez la D9 et tournez à droite dans un chemin empierré.

**1** Juste avant la route, empruntez le sentier sur votre gauche. Au bout du chemin, tournez à gauche et longez la route à droite. Traversez le hameau du Rocher Pleureur et prenez la 1<sup>ère</sup> route à gauche en direction de Saint-Grégoire (habitat ancien).

**2** Juste avant la dernière maison, bifurquez à gauche. Au bout du chemin, virez à droite. Traversez la D57 et continuez en face par une route qui longe la D137. **3** Empruntez à droite un chemin empierré jusqu'au Point du Jour. Une petite sente en sous-bois rejoint une large allée empierrée et vous conduit au bord de l'étang de La Noë Davy. Vous êtes au Nord-Est de la forêt de Coëtquen.

**4** À l'étang, pénétrez à gauche dans un chemin creux bordé de prairies. Suivez ensuite la route à gauche jusqu'à la ferme de Bel Air. Continuez et passez sous le tunnel qui franchit la D137. **5** Bifurquez à droite dans un sentier boisé. À l'intersection, tournez à droite. Traversez la route et continuez en face.

**6** Suivez la route à gauche. Dans le hameau du Rocher-Marie, virez à gauche et rejoignez un chemin empierré. Vous empruntez ensuite un chemin creux qui descend en

sous-bois. Arrivés sur la route, tournez à gauche et franchissez le Pont du Tertre Guy. À l'intersection, soit vous rejoignez le bourg de Tressé en continuant tout droit par le hameau des Grandes Maisons (1 km) ; soit vous tournez à droite en direction du Tertre Guy (ancien manoir privé).

**7** À la ferme du Tertre Guy, empruntez le chemin empierré sur votre gauche. Poursuivez par un petit sentier boisé. Au croisement, tournez à gauche. Traversez le hameau de La Ville-ès-Liez. **8** Au carrefour, virez à gauche puis à droite en direction du Haut-Plessis. Traversez le hameau et poursuivez par un chemin empierré. Pénétrez à droite dans un chemin creux (humide) qui entre dans la forêt du Mesnil. **9** Au carrefour en étoile, suivez la 2<sup>e</sup> allée forestière sur votre gauche. À l'intersection, continuez à gauche et dans le virage, empruntez en face un sentier enherbé. Prenez le 2<sup>e</sup> chemin à gauche. Suivez cette grande allée bordée de résineux sur 800 m puis tournez à droite et aussitôt à gauche dans un chemin enherbé. 20 m avant la route, engagez-vous à droite dans le sous-bois. **10** Vous arrivez devant le calvaire du Bas Rouault. Tournez à droite. Au croisement, suivez la D9 à gauche jusqu'au bourg de Tressé.

